

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 45 (1981)
Heft: 179-180

Artikel: Problèmes posés par la présence de l'assimilation régressive dans le sud-ouest du domaine picard
Autor: Debrie, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES POSÉS PAR LA PRÉSENCE DE L'ASSIMILATION RÉGRESSIVE DANS LE SUD-OUEST DU DOMAINE PICARD

Lors d'une précédente étude portant sur l'ensemble du domaine picard et sur le seul démonstratif-article (1), je n'avais pas cru devoir approfondir la recherche en Vimeu et dans le Sud-ouest du domaine linguistique à propos de l'assimilation régressive au risque de m'égarer hors du sujet principal que je traitais. Je me propose cette fois-ci de revenir avec plus de détails sur cet important phénomène phonétique en étendant l'investigation à d'autres catégories de mots. Afin de m'appuyer sur le maximum de documents utiles, il me paraît nécessaire de mettre à contribution tous les auteurs dont le parler est celui d'une localité nettement authentifiée.

Le témoignage de trois écrivains dialectaux : Gaston Bon, Adrien Huguet et Ernest Dumont permet déjà d'affirmer, de façon péremptoire et définitive, que l'assimilation régressive est inconnue à Cayeux-sur-Mer (2), à Saint-Valery-sur-Somme (3) et à Pendé (4). On peut donc considérer que le phénomène n'affecte pas, au Nord-Ouest, les localités précitées. Une enquête ultérieure, à Lanchères, commune voisine de Cayeux, viendra confirmer le fait dans cette partie du Vimeu.

(1) Se reporter à mon article : « Problèmes posés par le démonstratif-article féminin en picard », RLiR, juillet-décembre 1975, pp. 432-450 et notamment aux pages 443 à 446.

(2) Aucun exemple dans les pièces de théâtre et les poèmes de Gaston Bon.

(3) Les textes en prose d'Adrien Huguet révèlent une concurrence *èl/chol* pour l'article défini et une absence d'assimilation : ex. *chol grande vwèle - chol twèle*. De même pour les articles définis contractés *dol* (de la) : ex. *dol freude* et *al* (à la) : *al base mèse - al kapèle*.

(4) Les contes de Dumont ont permis de recueillir quelques exemples significatifs : *chol bèle kaskète - chol farmaseri - chol soupe - chol tabe*, qui attestent l'omniprésence de *chol* (en concurrence parfois avec *èl*). Ajoutons : *al farmaseri* (pour l'article défini contracté *al*, à la).

Le cas du parler de Saigneville, comme nous allons le voir, est particulièrement révélateur. Pour parvenir à une exacte appréciation de la réalité linguistique, je m'appuie sur l'importante production publiée et inédite de Marius Devismes⁽⁵⁾ que j'ai dépouillée systématiquement. De ce dépouillement il ressort que l'assimilation régressive se produit devant toutes les consonnes à l'initiale avec le démonstratif-article féminin *chol*. Cependant — et c'est là le point essentiel à retenir — un certain nombre d'exemples indiquent qu'elle peut ne pas se produire. Les voici :

chol brigandé d'mouke (à côté de *chob baratte*)
cho djeule (à côté de *chod doublure*)
cho farse (à côté de *chof feuke*)
cho lène (à côté de *chol lampe*)
cho porté (à côté de *chop parèche*)
cho tabe (à côté de *chot tabe*)

La présence concurrente de *chol* et de *cho* est très instructive à mes yeux car la seconde forme représente l'étape intermédiaire entre *chol* et l'assimilation régressive. En d'autres termes, *cho djeule*, *cho farse*, *cho porté* et *cho tabe* traduisent l'hésitation entre la chute du *l* final et l'éventuelle présence de la consonne assimilée.

Quand on observe que Saigneville est précisément situé dans la partie nord du Vimeu, on comprend ce qui se passe.

Si l'on examine ce qui se produit avec la semi-voyelle *yod* à l'initiale, on parvient aux mêmes constatations :

ex. *chol yeu* (l'eau) existe à côté de *cho yeu*.

Avec l'article défini contracté *dol* (de la), tout se déroule de semblable manière :

Assimilation régressive constante de la consonne initiale :

ex. *dob byin séhanse* - *dog ganse* - *dom mizère* - *dot tère*, etc., à côté de *do chèrvèle*, où l'hésitation est ici marquée comme avec *cho*.

Remarquons *dol yeu* (et jamais *do yeu*).

Vasseur a placé résolument Buigny-lès-Gamaches (Ab 137) en dehors de la zone circonscrite du phénomène⁽⁶⁾.

(5) « Dins l'temps passa » — Saint-Valery-sur-Somme », 1973 — et les très nombreux contes de cet auteur (dont une partie a reçu le Prix Edouard David en 1974).

(6) Cf. la carte figurant dans le « Dictionnaire des parlers du Vimeu » (Amiens, 1963), à la page 12.

Le témoignage fourni par l'œuvre d'Eugène Chivot, qui écrit dans ce parler ⁽⁷⁾, contredit largement cette appréciation ⁽⁸⁾. En effet, avec le démonstratif-article féminin, aussi bien qu'avec l'article défini contracté, l'assimilation est totale et permanente.

Citons quelques exemples pris au hasard de nos relevés :

chod Douchète - chon nwéreude - chov vake ...
dob bwinne ouvraje - dok krinme - dos soupe ...

Devant la semi-voyelle *yod*, les deux catégories de mots révèlent l'assimilation :

choy yeu et *doy yeu* (que Chivot transcrit respectivement *cho'i-ieu* et *do-i-ieu*).

Contrairement à ce qui se passe à Saigneville, cette assimilation ne souffre à Buigny-lès-Gamaches aucune dérogation. On peut en déduire sans crainte que nous sommes dans une zone où le phénomène s'exerce avec son intensité maximale.

Si nous gagnons maintenant la commune toute proche de Dargnies (Ab 116), nous avons recours à l'œuvre d'Armel Depoilly ⁽⁹⁾.

Là encore, comme pour le parler du précédent village, nous enregistrons une assimilation régressive avec *chol* et *dol*. Voici quelques exemples pris au hasard :

chof fabrik - chon nivi - chor reuderi, etc.
 et *dok kouré - dop pratike, etc.*

C'est encore par erreur que Vasseur place cette localité hors de la zone d'assimilation (cf. note 6).

Le cas de Woignarue (Ab 80), avec l'œuvre de Charles Lecat ⁽¹⁰⁾, nous amène aux mêmes constatations :

(7) Notamment « Pur jus » (Fressenneville, Carré, 1972) et ses nombreux poèmes parus dans la presse locale.

(8) En fait, Vasseur, confondant l'assimilation de l'article avec celle du pronom personnel, n'est pas parvenu à faire la nécessaire distinction et a ainsi créé une confusion regrettable comme nous le verrons plus loin.

(9) « Chansons d'no poéyis » (Saint-Valery-sur-Somme, Delattre, 1970) et les nombreux textes de prose et de vers publiés par la presse locale.

(10) « Réderies » (Fressenneville, 1976). Voici quelques exemples : *choch chinmtière - chof feume - chop plache, etc.*, et *dof pharmacerie - dos salade - dov viande, etc.*

1) omniprésence de l'assimilation pour les deux catégories de mots envisagés ;

2) même erreur commise par Vasseur qui place la localité hors de la zone qu'il délimite.

S'il n'a été question, jusqu'à présent, que de l'article démonstratif féminin *chol* et de l'article défini féminin contracté *dol*, c'est que d'autres catégories de mots ne semblaient pas concernées.

Au point où nous parvenons, dans notre étude, le moment est venu de faire intervenir, en outre, l'article défini féminin contracté *al* (à la) et le pronom personnel.

Quelques explications préliminaires sont ici indispensables pour la compréhension de ce qui va suivre.

Si à Saigneville, à Buigny-lès-Gamaches, à Dargnies et à Woignarue nous n'avons pas fait intervenir *al*, c'est que cette forme est rare. La raison en est toute simple : *al* résulte de la préposition *a* (à) à laquelle s'ajoute l'article féminin *èl* (la). Comme pratiquement nous avons très souvent *chol*, il n'y a point de contraction possible : ex. là où nous pourrions avoir *al mézon*, nous avons *a chom mézon*.

Pour le pronom personnel les choses sont un peu plus compliquées.

Nous partirons des exemples cités par Vasseur pour le parler de Nibas (celui qui est essentiellement concerné dans son Dictionnaire - cf. note 6).

En page 8 de cet ouvrage, l'auteur s'exprime ainsi : « L'assimilation, régressive également, du pronom personnel sujet *al* possède, elle, un domaine beaucoup plus restreint, puisqu'il ne compte que 14 communes. » Et à l'article *al* du Dictionnaire, on lit ceci : « pronom personnel, elle. L'*l* final s'assimile devant une initiale consonantique : *ab berlin-gue - ak kour -as seute*. »

C'est effectivement ce qui se passe à Nibas et, si l'on en croit Vasseur, dans treize autres communes de la région.

Cependant l'examen reste incomplet car Vasseur oublie de mentionner le cas de l'autre pronom personnel (non plus sujet, mais complément) : *èl*, à la page 8 de sa préface. Il est vrai que le Dictionnaire (p. 246), en donnant la traduction « le, la », ajoute, à propos de *él* : « devant consonne se produit l'assimilation : *tu peu pétète èd dire* ». Il oublie de préciser la fonction de ce pronom.

Par ailleurs, l'œuvre dialectale de cet auteur atteste les exemples suivants : *ob brulro* (on le brûlera), *j'od diré* (je le dirai), *si f feu* (s'il le faut), *kif fra* (qu'il le fera), *j'ok kreuré* (je le croirai).

Ces formes appellent quelques remarques.

Pour *si f feu* et *kif fra*, l'explication est simple : c'est le *l* qui cède la place à *f* sous l'influence de l'initiale de la forme verbale elle-même. Avec *j'od diré* et *j'ok kreuré*, il faut admettre la possibilité d'une variante *èl/ol* pour le pronom personnel comme c'est le cas pour l'article défini féminin⁽¹¹⁾. Si ce mot n'existe pas dans le Dictionnaire de Vasseur c'est qu'il est absent dans le parler de Nibas. Par contre, l'existence de *dol* (var. de *dèl*) peut faire admettre aisément cette confusion des deux catégories de mots par suite de la parfaite homonymie.

Ainsi nous aurions le processus suivant :

j'é ol diré devenant *j'ol diré* puis *j'od diré*, d'une part, *j'é ol kreuré* devenant *j'ol kreuré* puis *j'ok kreuré*, d'autre part.

Mais, à Nibas, l'assimilation ne touche pas seulement les catégories de mots que nous venons d'énumérer. En page 8 de la préface du Dictionnaire de Vasseur (et même dans le corps de l'ouvrage), il n'est jamais question de l'assimilation régressive avec *èl*, article féminin employé parfois au masculin en concurrence avec *chu* et *èch*. En voici pourtant deux exemples typiques :

ète èp preumyeu (être le premier)
et *ch'en mi p-preume* (c'est moi le premier).

Il est notoire que, dans ces deux phrases, *èl* devient *èp* d'une part (après consonne) et *p* d'autre part (après voyelle entraînant l'élision de *è*).

D'autres exemples du même ordre peuvent être cités :

èb bon dyu t'a fwé inne bèle grase (le bon Dieu t'a fait une belle grâce) - *tireu d'dyabe pèr èse tcheu* (tirer le diable par la queue) - *fwère paseu g'gou du pin* (faire passer le goût du pain) - *il ingueule tou m monne* (il engueule tout le monde).

(11) Forme attestée dans certains villages du Vimeu et surtout en Amiénois : cf. notamment mon « Lexique picard des parlers ouest-amiénois » (Amiens, CEP, 1975), à la page 285.

Le processus est toujours le même : le *l* est supplanté par la consonne initiale du mot qui suit (la plupart du temps un nom, parfois un adjectif).

Vasseur a omis aussi le cas de la préposition *èd* entraînant l'assimilation régressive. Pourtant nous empruntons à son œuvre dialectale de nombreux exemples révélateurs :

ch'é pwé tou t a fwé m meume nuhanse (ce n'est pas tout à fait de même nuance)

a tu byéto fini n nunuteu (as-tu bientôt fini de t'adonner à des niaiseries).

Cependant, il convient ici de se montrer très prudent. En effet, l'assimilation régressive paraît, à Nibas, ne se produire qu'avec les nasales et les dentales⁽¹²⁾.

Mais, avec les nasales, il est important d'introduire une réserve. Avec le *m*, nous relevons cette phrase :

i n'an mi n mistère (il n'y a pas de mystère).

Nous constatons que *n* se substitue à *m*. Est-ce la présence du mot *mi* (commençant par *m*) précédant directement la préposition qui déclenche un phénomène de distinction par *n* ? Cela n'est pas impossible. La langue a recours à un son voisin, mais suffisamment distinct pour respecter la tendance phonétique (intéressant phénomène de phonétique syntactique sur lequel nous nous proposons de revenir ultérieurement).

En résumé, nous pouvons donc dire que l'assimilation se produit à Nibas :

- 1) avec le démonstratif-article *chol*⁽¹³⁾
- 2) avec l'article défini féminin contracté *dol*
- 3) avec l'article défini féminin contracté *al* (à la)

(12) Cf. *èd tro* (trop) qui devient *t tro* : ex. *t tro peu* (trop peu).

(13) Nous n'avons noté qu'une seule et unique exception : *chok tcheu* (la queue) que nous expliquons par la récente palatalisation du *k* initial du nom (*chok keu* devenu *chok tcheu*) avec maintien du *k* assimilé. Nous reviendrons sur ce cas intéressant.

Quand Vasseur écrit que l'assimilation régressive ne se produit pas avec *l*, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui. Il est, à nos yeux, plus juste de dire que CETTE ASSIMILATION SE CONFOND AVEC LA FORME HABITUELLE DE L'ARTICLE FÉMININ (cette remarque est d'ailleurs valable pour *dol* et pour tous les mots présentant un *l* à la finale).

- 4) avec l'article défini *èl* (employé parfois à Nibas au masculin, comme c'est le cas dans certaines autres localités de Picardie) ⁽¹⁴⁾
- 5) avec le pronom personnel féminin *al* qui joue le rôle de sujet ⁽¹⁵⁾ et le pronom personnel *èl* qui joue le rôle de complément d'objet direct
- 6) avec la préposition *èd* (de) dans certains cas bien déterminés.

Parvenu à ce stade de l'investigation, il convient de procéder à une exploration systématique dans un certain nombre de localités voisines de Nibas.

Pour faire cette exploration, il a paru judicieux d'établir un questionnaire adéquat dressé en fonction des observations faites à Nibas et de procéder à des enquêtes directes. Celles-ci ont été menées à bonne fin au cours de l'année 1976 ⁽¹⁶⁾.

Ce questionnaire a ensuite servi de point de départ à l'établissement de tableaux groupés en huit catégories (numérotées de I à VIII). Chacun de ces tableaux sera accompagné d'un commentaire approprié où les références à la dialecto-toponymie ne seront pas négligées quand le besoin se fera sentir ⁽¹⁷⁾.

(14) Cf., à ce sujet, Flutre, « Le parler picard de Mesnil-Martinsart » (Genève, Droz, 1955), page 39 et Edmont « Lexique saint-polois » (Mâcon, 1897), page 5.

(15) Il n'a pas paru utile de retenir le cas particulier de la forme verbale *a* (3^e personne sing. prés. indic. de avoir) que nous avons dans l'exemple suivant : *ag gou d'èt tro peu* (c'est délicieux) — Dictionnaire Vasseur, page 661 — la forme verbale se comportant très exactement comme *al* sur le plan phonétique. En fait, il s'agit de *a* (cela) suivi de *a* (forme verbale), réduit à *a*, cas fréquent en phonétique syntactique picarde.

(16) Voici les localités qui ont fait l'objet de l'enquête spéciale (nous mettons le sigle Raymond Dubois en tête afin qu'on puisse s'y retrouver dans les tableaux qui vont suivre) :

Ab 54 : Lanchères ; Ab 65 : Arrest ; Ab 66 : Mons-Boubert ; Ab 80 : Woignarue ; Ab 81 : Bourseville ; Ab 82 : Vaudricourt ; Ab 83 : Saint-Blimont ; Ab 84 : Nibas ; Ab 85 : Ochancourt ; Ab 86 : Franleu ; Ab 87 : Quesnoy-le-Montant ; Ab 89 : Cambron ; Ab 100 : Béthencourt-sur-Mer ; Ab 102 : Friville-Escarbotin ; Ab 103 : Valines ; Ab 104 : Miannay ; Ab 105 : Moyenneville ; Ab 114 : Méneslies ; Ab 115 : Yzengremer ; Ab 117 : Woincourt ; Ab 118 : Fressenneville ; Ab 119 : Feuquières-en-Vimeu ; Ab 120 : Chepy ; Ab 121 : Acheux-en-Vimeu ; Ab 122 : Toeufles ; Ab 136 : Embreville ; Ab 138 : Aigneville ; Ab 139 : Maisnières ; Ab 140 : Tours-en-Vimeu ; Ab 149 : Fretteville ; Ab 150 : Vismes.

(17) Pour ce faire, nous renverrons aux formes orales recueillies au cours des enquêtes et désormais consignées dans le FICHER TOPONYMIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME (état actuel : environ 700.000 fiches).

I — LE DÉMONSTRATIF-ARTICLE FÉMININ = CHOL (LA)

GROUPE I

Tableau 1 - LA BREBIS

chob bèrbi (Ab) 54, 65, 66, 80, 81, 83, 85, 87, 100, 102, 103, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

cho(b) bèrbi 82.

cho bèrbi 86, 89, 104.

èl bèrbi 139.

Commentaire : L'assimilation avec la consonne labiale occlusive sourde *b* ⁽¹⁸⁾ est très importante dans la zone considérée. On notera que le point 139 révèle un toponyme avec *chob brèk* où apparaît l'assimilation avec *chol* alors que l'enquête atteste *èl*.

Tableau 2 - LE CIMETIÈRE

choch chinmtyère 66, 80, 81, 83, 84, 87, 100, 102, 103, 105, 114, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 149, 150.

choch chimtyère 117.

cho chinmtyère 82.

cho simtyère 86.

cho sinmtyère 104.

chu chimtyère 65, 115.

l'chinmtyère 54.

ès simtyère 89.

Commentaire : Si l'on fait abstraction des diverses variantes phonétiques du nom et du changement de genre aux points 65 et 115, on s'aperçoit que la chuintante sonore *ch* est très souvent assimilée.

Tableau 3 - LA DOUBLURE

chod doublure 65, 66, 80, 81, 84, 85, 87, 89, 100, 102, 103, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

cho doublure 82, 86, 104.

chol doublure 54, 83, 105.

èl doublure 54.

Commentaire : Les remarques faites à propos des tableaux précédents s'appliquent ici. Indiquons qu'au point 82, pour les trois consonnes étudiées, se révèle une assimilation qui n'est qu'amorcée.

(18) Nous employons ici la terminologie de Martinet.

Tableau 4 - LA FÊTE

chof fête 65, 66, 80, 81, 83 (rare), 84, 85, 86, 87, 103, 114, 119, 120, 121, 138, 140, 149.
cho fête 82.
cho(f) fête 104.
èl fête 54, 83, 85, 89, 100, 102, 105, 115, 118, 120 (rare), 122, 136, 139.
l'fête 117, 150.

Commentaire : La labiodentale sonore *f* se comporte généralement comme les trois consonnes précédentes. On remarquera ici la présence plus fréquente de l'article *èl*.

Les formes orales des lieux-dits confirment le fait avec : au point 89 = *èl fèrme èd tou vin, èl fon d chok keucha* ; au point 136 = *èl fèrme d'ukleu*.

Il est utile de préciser, qu'aux points 121 et 140, le démonstratif-article *chol* (devenu *chof*) disparaît à chaque fois que le nom est suivi d'un complément déterminatif :

ex. à Ab 121 : *èl fête èd min pwéyi*
 et à Ab 140 : *èl fête èd tour*.

Tableau 5 - LA POULE

chog glène 65, 66, 80, 81, 84, 100, 102, 104, 105, 117, 136, 139, 150.
chog glinne 85, 86, 87, 89, 103, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 140, 149.
cho glène 82.
chol glène 54.
chol glinne 83, 138.
èl glène 54.

Commentaire : Le comportement de la postpalatale sourde *g* n'appelle pas de remarque particulière. On retrouve, à son sujet, à peu de choses près, le regroupement constaté avec les consonnes précédentes (notamment *b, ch, d*).

Le caractère précaire du traitement est souligné au point 138 par l'absence d'assimilation sur le tableau alors que la forme des lieux-dits : *chog gate* et *chog grande ru* l'atteste dans ce village.

Tableau 6 - LA HAIE

cho ay 66, 80, 81, 82, 85, 86, 100, 102, 103, 105, 117, 120, 121, 122, 136, 138, 140, 149, 150.
cho é 84, 87, 89, 104.

cho (h)é 54.

cho èy 83.

cho way 65, 114, 115, 118, 119.

èch t way 114.

ch'tay 139.

Commentaire : L'intérêt du tableau est de mettre en évidence le cas particulier qui est celui de la consonne *h*. Si l'on fait abstraction des deux formes des points 114 et 139 ⁽¹⁹⁾, on s'aperçoit que la consonne *l* s'efface toujours pour produire un hiatus. L'aspiration n'est présente que dans une forme (Ab 54).

Il est cependant bon de préciser que si l'aspiration semble absente devant *ay*, *èy* et trois fois devant *é*, elle dut exister originellement et déterminer l'effacement du *l* puisque nous avons ordinairement devant les noms féminins commençant par voyelle la forme masculine *èch* suivi de *l* : ex. *èch l'avinne* (Ab 84), *èch l'églize*, etc., et jamais *chol*.

Tableau 7 - LA GÉNISSE

choj jéniche 100, 114, 117.

choj jénise 81, 102, 136.

choj jniche 65, 66, 80, 87, 103, 119, 120, 121, 140.

cho jéniche 82, 89, 115.

cho jniche 54, 85, 86, 104, 105, 118, 138, 139, 149, 150.

chol jéniche 83.

Commentaire : L'assimilation se produit avec la chuintante sonore *j*, mais elle reste relativement peu répandue ⁽²⁰⁾.

Tableau 8 - LA CHALEUR

chok kaleur 65, 66, 80, 83, 84, 85, 87, 89, 100, 103, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 136, 138, 139, 140, 149.

cho(k) kaleur 104.

cho kaleur 82, 86.

l'kaleur 54, 105, 117, 139, 150.

(19) L'article est ici la forme *chteu*, influencée par le normand, cf. art. précité note 1, page 443 et note 3 dudit article.

(20) Son absence totale dans les formes orales de la toponymie m'avait laissé supposer qu'elle pouvait ne pas se produire (cf. article précité note 1, à la fin de la page 444).

Commentaire : Le comportement de la vélaire sourde *k* est assimilable à ceux des consonnes *b*, *ch*, *d*. Les nombreuses formes orales de la toponymie ne pourraient que confirmer cette observation.

Tableau 9 - LA QUEUE

chot tcheu 66, 85, 100, 103, 104, 117, 118, 119.

chod tcheu 140.

chok tcheu 65, 84, 87, 120.

cho tcheu 82, 86, 89, 102, 114, 136, 138, 139, 149.

chol tcheu 54, 83.

l'tcheu 54, 83, 105, 115, 122, 139, 150.

ol tcheu 82.

ch'tcheu 102, 136.

èch tcheu 121.

Commentaire : Ce tableau est d'un grand enseignement.

Si l'on met à part les formes résultant d'un changement de genre (avec *èch*), les formes relevant de l'article défini *èl* (avec sa variante *ol*) et celle qui atteste le maintien du *l* final dans l'article, il reste quatre cas à examiner :

1) *chot tcheu*, révélant l'assimilation de la consonne ; cette forme n'est présente que dans huit localités.

2) *chod tcheu* dénote l'hésitation de la dentale. Nous devons considérer *chod* comme une variante phonétique de *chot*.

3) *cho tcheu* atteste l'amorce de l'assimilation dans un certain nombre de localités.

4) *chok tcheu* nous paraît le cas le plus typique. En effet, nous devons tenir compte ici de la palatalisation récente de la vélaire *k* devant toutes les voyelles sauf *a* dans ce tronçon du domaine picard⁽²¹⁾. Dans les trois localités du tableau, nous avons la forme de l'article qui existait quand « queue » se disait *keu*. Il y a là comme une sorte de réticence du démonstratif-article face à la nouvelle forme du nom. Notons, en passant, que Vasseur l'atteste avec : *ak tchou doudou* (cf. article *d'où*, page 226 de son Dictionnaire), où le *k* se maintient dans la forme de l'article *al* qui a subi l'assimilation.

(21) Je termine actuellement une étude de la palatalisation de *k* et de *g* dur dans les parlers de la région d'Amiens et d'Abbeville. Cette palatalisation ne remonte guère avant la fin du siècle dernier.

Tableau 9 - LA LUNE

chol lène 66, 87, 119, 140.

chol leune 54, 65, 80, 81, 83, 84, 85, 100, 102, 115, 117, 118, 136.

chol linne 86, 103, 138, 149.

cho(l) leune 82.

cho(l) linne 104.

èl lène 89, 105, 120, 121, 122, 139, 140, 150.

èl leune 54, 114.

l'linne 138.

Commentaire : La consonne dentale latérale *l* se trouve ici neutralisée puisque tout se passe comme si l'assimilation était absente. On pourrait, en effet, admettre l'absence de l'assimilation en pareil cas, mais les formes *cho(l) leune* et *cho(l) linne* nous incitent à la prudence. Cette assimilation amorcée ne tend-elle pas à prouver qu'il y a par ailleurs bel et bien assimilation avec *chol* ? On constatera qu'au point 82 précisément, *chol* est réduit à *cho* devant *b, ch, d, f, g, j, k*. Ce comportement du démonstratif-article dans cette même localité révèle une intéressante tendance.

Tableau 10 - LA MOUCHE

chom mouke 65, 66, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149.

chol mouke 54, 83.

èl mouke 54, 89, 150.

Commentaire : La labiale nasale *m* se prête à l'assimilation en de nombreux points — même à Ab 82.

Tableau 11 - LA NUIT

chon nivi 66, 80, 81, 82, 86, 87, 102, 117, 118, 119, 121, 136, 149.

chon nivi chi 65, 85, 103, 104, 120, 140.

chon nivi leu 100.

chol nivi 83.

èl nivi 114, 115, 121, 138, 140.

l'nivi 89, 117, 150.

chteu nivi 139.

Commentaire : La dentale nasale *n* a un comportement très proche de celui de *m*. On remarquera cependant que la concurrence de *èl* (et même de *chteu*) est nettement plus forte.

Tableau 12 - LA PARESSE

chop parèche 65, 66, 87, 102, 115, 120, 136, 138, 149.

chop parèse 81, 85, 86, 114, 117, 139.

chop pérèse 100, 119.

cho parèche 82.

chol parèse 83.

èl parèse 89, 139, 150.

l'pérèse 54.

Commentaire : Le comportement de la labiale sourde *p* n'appelle pas de remarque originale, par rapport à celui des autres consonnes déjà examinées.

Au point 140, l'article n'est pas le même suivant l'absence ou la présence d'un complément de nom :

ex. *chop plache* (la place)

et *èl plache dèch vilache* (la place du village).

Tableau 13 - LA RIVIÈRE

chor rivyère 65, 66, 80, 84, 85, 86, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

cho rivyère 82.

chol rivyère 83.

l'rivyère 54.

èl rivyère 89, 114.

Commentaire : Le comportement de la dentale vibrante *r* n'appelle aucune remarque particulière par rapport aux comportements des autres consonnes.

Tableau 14 - LA SOUPE

chos soupe 65, 66, 80, 81, 85, 86, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

cho soupe 82.

chol soupe 83.

èl soupe 54, 114, 139.

Le comportement de la sifflante sonore *s* n'appelle aucun commentaire.

Tableau 15 - LA TABLE

chot tabe 65, 66, 80, 81, 85, 86, 87, 100, 102, 103, 104, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

cho tabe 82.

chol tabe 54, 83.

èl tabe 54, 105, 139.

èl tape 89.

Le comportement de la dentale sourde *t* n'appelle aucun commentaire.

Tableau 16 - LA VIANDE

chov vyanne 65, 80, 81, 85, 86, 87, 100, 103, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 139, 140, 149, 150.

chov vyande 102, 104, 105, 122, 136, 138.

cho vyande 82.

chol vyande 54.

èl vyanne 54, 139.

èl vyande 89.

Commentaire : Le comportement de la labiodentale sonore *v* ressemble beaucoup à celui des consonnes qui précèdent.

Tableau 16 bis - L'EAU

choy yeu 54, 65, 66, 84, 85, 87, 89, 102, 103, 104, 105, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 139, 140, 149, 150.

choy yo 80, 100, 115.

cho yeu 82, 83, 86, 138.

cho yo 81.

Commentaire : La semi-consonne *yod* méritait un tableau. Son assimilation ne diffère guère de celle des consonnes déjà étudiées.

CONCLUSION CONCERNANT LE GROUPE I

Les tableaux qui précèdent, complétés par les renseignements fragmentaires que nous fournissent les formes orales de la toponymie, nous apprennent que l'assimilation du démonstratif-article dans une zone volontairement restreinte, n'a rien d'uniforme et que nous ne pouvons dégager que des tendances. Là où *chol* prévaut, il est manifeste que la plupart du temps l'assimilation se produit. Le point 82 se distingue nettement par la présence de l'amorce de l'assimilation.

Remarque : Il n'a pas paru utile de retenir dans le groupe I le cas de *chol* suivi d'un mot commençant par la semi-voyelle *w*. Le seul exemple que nous connaissons est relevé à Ab 67 : *chow wagui* (la vomissure), où se produit l'assimilation.

GROUPE II

L'ARTICLE DÉFINI FÉMININ CONTRACTÉ : *DOL*

Comme pour le groupe I, les différents tableaux dressés reprennent la numérotation du questionnaire utilisé pour les enquêtes. Dans ce groupe c'est de l'article *dol* qu'il s'agit. Son sens précis est : de la. En raison de sa finale semblable à celle de *chol*, il pouvait paraître superflu de nous livrer à l'étude de son comportement. En fait, nous allons voir que le recouplement est loin d'être évident.

Avant d'examiner les tableaux et de les commenter, une remarque générale s'impose.

Il est clair qu'en français « de la » est équivoque. Il peut s'agir d'une part de la préposition suivie de l'article pour indiquer une valeur partitive, mais il peut s'agir d'autre part d'une préposition servant de lien entre un nom déterminé et son déterminatif. Cela est si vrai, qu'au masculin, en picard, nous avons des mots différents alors qu'en français on utilise les mêmes mots :

ex. *du pin* (du pain), valeur partitive,
 mais *ché myote dèche pin* (les miettes du pain) — présence d'un complément de nom.

Au féminin, en picard, les choses ne sont pas aussi simples. Avec *dèl*, en Amiénois (étymologie : *èd* + *èl*), l'équivoque subsiste :

ex. *dèl frinne* (de la farine) valeur partitive,
 et *èl kouleur dèl frinne* (la couleur de la farine) — présence d'un complément de nom.

En Vimeu, *dol* qui correspond à *dèl* en Amiénois, nous ménage des surprises intéressantes. En effet, alors que *dèl* est immuable, *dol* existe à côté de *èd* + *chol*.

Mais alors qu'on pouvait légitimement penser que *dol* joue un rôle d'article partitif et que la préposition suivie du démonstratif-article se réserve d'unir un nom à son complément, on s'aperçoit que la distinction est loin d'être rigoureuse dans les faits.

En examinant les tableaux du groupe II, nous ferons, à cet égard, les remarques qui s'imposent.

Tableau 1 - (je mange) DE LA BONNE SOUPE

dob bwène soupe 54, 65, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 100, 102, 103,
 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 140, 149, 150.

Commentaire : Par rapport au tableau 1 (groupe I), on remarque que *dol*, qui subit partout l'assimilation, ne souffre aucune concurrence.

Tableau 2 - (avoir) DE LA CHANCE

doch chance 54, 65, 66, 80, 81, 84, 85, 86, 87, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 150.

do chance 82, 149.

dol chance 54, 83.

dos chance 89.

Commentaire : L'assimilation n'est pas présente partout. Au point 82, notamment, on retrouve les tendances déjà notées dans les tableaux du groupe I. Le cas de *dos chance* dénote un passage inattendu de la chuintante à la sifflante (peut-être influencé par la finale du nom ?).

Tableau 3 - (je reviens) DE LA DANSE

dod danse 65, 87, 103, 140.

d'chod danse 65, 66, 100, 102, 104, 105, 118, 136, 139, 149.

d'chol danse 83.

dèl danse 54, 80, 89, 114, 121.

d'danseu 81, 85, 115, 117, 119, 120.

d'dansé 89, 138, 150.

Commentaire : Si l'on met à part la tournure « de danser » révélée par *d'dansé* et *d'danseu*, on constate, avec la présence de l'assimilation, l'opposition *dod danse* / *d'chod danse* qui confirme l'observation faite plus haut concernant la non-spécificité de l'emploi des articles.

Si l'on tient compte de la variante *dèl*, on remarquera que la part est égale et que la valeur partitive de *dol* (ou de *dod*) a ici totalement disparu.

Tableau 4 - DE LA FARINE

dof frène 66, 102, 105, 136.

dof frinne 54, 65, 81, 85, 86, 87, 89, 100, 103, 104, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 138, 139, 140, 149, 150.

do(f) frinne 82.

dol frinne 83.

Commentaire : Importance de l'assimilation avec la labiodentale.

Tableau 5 - DE LA GRAISSE

dog grèse 65, 66, 80, 81, 84, 85, 86, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

do(g) grèse 82.

dol grèse 54, 83.

Commentaire : Même remarque ici que celle faite à propos du tableau précédent.

Tableau 6 - (les arbres) DE LA HAIE

do ay 81, 140, 150.

d cho (w) way 65.

d cho way 114, 115, 118, 119.

d cho ay 66, 80, 82, 85, 86, 100, 102, 103, 105, 117, 120, 121, 136, 138, 139, 149, 150.

d cho é 89.

d cho è 104.

d cho é(a) 54 (89).

d cho èy 83.

Commentaire : Les remarques faites à propos du tableau 6 (gr. I) s'appliquent ici compte tenu du rôle important joué par le démonstratif-article. Ajoutons seulement que *dol* se comporte comme *chol* dans les trois localités attestées.

Tableau 7 - (la tête) DE LA GÉNISSE

doj jniche 87.

d choj jéniche 100, 114, 115, 117.

d choj jénise 81, 102, 136.

d choj jniche 65, 103, 118, 120, 121, 140, 149, 150.

d cho jéniche 82.

d cho jniche 54, 85, 104, 105, 119, 138, 139.

d chol jéniche 83.

dèl jéniche 89.

Commentaire : Compte tenu du rôle de complément de nom joué par « génisse », on ne s'étonnera pas de la rareté de la forme *doj*.

D'ores et déjà, nous croyons pouvoir affirmer que si cet article contracté peut perdre sa valeur partitive, LA PRÉPOSITION SUIVIE DU DÉMONSTRATIF-ARTICLE, PAR CONTRE, CONSERVE SON RÔLE SPÉCIFIQUE ET NE PREND JAMAIS LA VALEUR PARTITIVE.

Il est clair que la valeur démonstrative conservée par *chol* tend à s'opposer au passage à la « généralité » qu'implique la valeur partitive (cf. cependant le tableau 15, infra).

Tableau 8 - (je mange) DE LA CRÈME

dok krème 66, 80, 86, 102, 114, 119, 136.

dok krinme 65, 84, 87, 89, 100, 103, 104, 105, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 138, 139, 140, 149, 150.

do krinme 82.

dol krème 81.

dol krinme 54, 83.

Commentaire : Le choix intentionnel de l'exemple indique nettement que la valeur partitive n'est rendue que par *dol*. Soulignons l'importance de l'assimilation.

Tableau 9 - DE LA LAINE

dol lène 66, 87, 100, 102, 119, 136.

dol linne 54, 65, 80, 81, 83, 85, 86, 89, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118 ?, 120, 121, 122, 138, 139, 140, 149, 150.

do(l) linne 82.

Commentaire : Ce qui a été dit au tableau 9 (gr. I) s'applique intégralement ici. On peut, en pareil cas, parler, à la limite, de confusion entre les localités où se produit l'assimilation et celles où elle n'a pas lieu (voir à ce sujet le cas de Ab 54 — à comparer avec les autres tableaux qui précèdent ou qui suivent).

Tableau 10 : (nous avons bien) DE LA MISÈRE

dom mizère 54, 65, 66, 80, 82, 85, 86, 87, 89, 100, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

dol mizère 54, 81, 83.

dèl mizère 150.

Commentaire : Tableau très proche du tableau 10 (gr. I).

Tableau 11 - (les étoiles) DE LA NUIT

d chon nivi 65, 100, 102, 103, 114, 117, 119, 136, 149.

d chon nivi leu 138.

d chol nivi 81, 83.

d cho nivi chi 104, 120, 140.

dol nivi 105.

dèl nivi 54, 65, 66, 82, 85, 103, 118, 139, 140.

d la nivi 89.

Commentaire : Le recours aux adverbes de renforcement *chi* et *leu* souligne la distinction à faire avec les cas où ceux-ci sont absents.

Cette absence tend à montrer que *chol* employé seul ne revêt plus la valeur démonstrative. Il est intéressant de faire remarquer que nous n'avons nulle part relevé la forme *don* (assimilation normale de *dol* devant un mot commençant par *n*).

Tableau 12 - (les arbres) DE LA PLACE

dop plache 87, 100.

d chop plache 54, 65, 66, 81, 85, 86, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

d cho plache 82.

d chol plache 83.

dèl plache 54, 85, 102, 103, 136.

Commentaire : La nature même de l'exemple retenu explique la rareté de la forme *dop*.

Tableau 13 - (les pavés) DE LA RUE

d chor ru 65, 66, 80, 81, 85, 86, 87, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

d cho ru 82.

d chol ru 54, 83.

dèl ru 54.

d ché ru 89.

Commentaire : Importance de l'assimilation (remarquer la similitude avec le tableau 13 - Gr. I).

Tableau 14 - (je mange) DE LA SALADE

dos salade 65, 66, 80, 84, 85, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

do salade 82.

dol salade 54, 81, 83.

Commentaire : Importance de l'assimilation.

A l'inverse du tableau précédent, remarquons l'omniprésence de l'article contracté en raison de la valeur partitive suscitée par la phrase à traduire.

Tableau 15 - (je prends) DE LA TERRE

dot tère 65, 66, 80, 87, 89, 100, 102, 103, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

èd chot tère 104, 117, 121.

do tère 82.

dol tère 54, 81, 83.

Commentaire : Prédominance de l'assimilation. Le cas de *èd chot tère*, dans trois localités, contredit l'affirmation faite dans le commentaire du tableau 7 (Gr. II) et souligne la non-spécificité à laquelle nous avons déjà fait allusion.

Tableau 16 - (le chapeau) DE LA VIEILLE FEMME

d chov vyèye fame 105.

d chov vyèle fème 120.

d chov vyèye fanme 89.

d chov vyèye fème 66, 86, 87, 119, 121, 122, 138, 139, 140, 149, 150.

d chov vyèye feume 65, 85, 100, 114, 117, 118.

d cho vyèye feume 82.

d chol vyèle fème 103, 104.

d chol vyèle feume 83, 115.

dèl vyèye feume 54.

d chof vyèye feume 102, 136.

Commentaire : Aucune remarque autre que celle faite dans le commentaire du tableau 7 (Gr. I) supra. On notera cependant l'absence totale de *dol*.

La forme *d chof vyèye feume* rejoint le cas de *dos chanse* (II, 2) et appelle la même observation : HÉSITATION ENTRE DEUX SONS VOISINS (cf. encore le cas des deux dentales *t* et *d* - Gr. I, 9).

Tableau 16 bis - (je bois) DE L'EAU

doy yeu 65, 66, 85, 89, 102, 103, 104, 105, 114, 118, 119, 120, 121, 122, 138, 139, 140, 149, 150.

doy yo 80, 100, 115.

do yeu 82, 83, 86.

dol yeu 54.

dol yo 81.

Commentaire : Valeur partitive rendue partout par *dol* — avec prédominance de l'assimilation régressive comme pour « l'eau » (Gr. I, 16 bis).

Tableau 17 - (il tourne autour) DE LA FILLE D'EUGÈNE

dèf fiye ujène 65.

dèl fiye a ujène 138.

- dèl fiye d'ujène* 136.
dèl fiye d'eujène 139, 150.
dèl fiye ujène 54, 103, 104.
dèl fiye d'eujène 81, 85, 89, 100.
dèl fiye d'ujène 102, 105, 115, 119.
dol fiye d'ujène 83.
d chof fiye d'eujène 66, 149.
d chof fiye d'ujène 118, 120, 122.
d chof fiye dèch pove ujène 121.
d cho fiye ... 82.

Commentaire : Question intentionnellement posée aux témoins pour préciser si possible la distinction *dol* / *d chol*. Voici l'enseignement qu'on peut tirer de ce tableau :

1) Le cas de *dèl* est évidemment à part puisque la concurrence ne peut jouer avec un éventuel démonstratif-article. L'exemple de *dèf fiye ujène* est à retenir au passage en raison de la présence de l'assimilation.

La supplantation de *dol* par *dèl* est inattendue dans une zone où la première forme est généralement plus fréquente que la seconde.

2) La présence de la préposition suivie du démonstratif-article est conforme à la logique. Partout se produit l'assimilation sauf au point 82 où elle n'est qu'amorcée.

3) Il est intéressant de noter qu'aux points 103, 104, si le nom *fiye* n'est suivi d'aucun déterminatif, *dèl* est supplanté par *èd chof* : ex. *èch kapyeu d chof fiye* (le chapeau de la fille).

Remarque syntactique : L'absence de la préposition *èd*, entre « fille » et « Eugène », tout comme le recours occasionnel à *a* (préposition), est conforme à la construction traditionnelle en picard ⁽²²⁾.

CONCLUSION CONCERNANT LES TABLEAUX DU GROUPE II

Si les similitudes concernant l'assimilation régressive sont grandes avec les tableaux du groupe I, il est cependant notoire que la rigueur mathématique fait défaut et que cette absence de rigueur se manifeste aussi à propos de *dol* et de *èd chol*. La complexité s'instaure avec l'imbrication des faits résultant des influences extérieures.

(22) Cf., à ce sujet, ma thèse de doctorat : « Etude linguistique du patois de l'Amiénois » (Amiens, Eklitra, 1974), chapitre consacré à la SYNTAXE (2) complément de nom, page 155.

Un jeu de va et vient, très difficile à cerner parfois, s'exerce en permanence si bien que l'usage prenant presque toujours le pas sur les règles on est en droit de se demander si les réponses à un questionnaire ne seraient pas susceptibles de varier d'une personne à l'autre à l'intérieur d'un même groupement humain.

En un mot, il paraît sage de parler surtout de *tendances* qui peuvent, à chaque instant être remises en cause à la fois sur le plan synchronique et sur le plan diachronique.

Nous allons examiner maintenant, dans un GROUPE III, les tableaux se rapportant à la présence de l'article défini contracté *al*. (*al* étant la contraction de la préposition *a* suivie de l'article féminin *èl*).

Tableau I - (je vais) À LA MESSE

am mèse 65, 66, 86, 87, 122.

anm mèse 84.

al mèse 54, 80, 81, 82, 83, 85, 87, 89, 100, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

Commentaire : Ce sont seulement cinq localités (sans compter Nibas — Ab 84 —) qui révèlent l'assimilation régressive (23).

Tableau 2 - (je vais) À LA MER

am mèr 65, 66, 86.

al mèr 54, 65, 66, 80, 81, 82, 102, 103, 104, 105, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 139, 140, 149, 150.

a chom mèr 80, 83.

a la mèr 85, 87, 89, 100, 114, 117, 118, 138, 139, 149.

a lan mèr 84.

Commentaire : Pour l'assimilation, le regroupement est très proche de celui constaté avec le tableau I, sauf pour une localité. Cependant ici l'opposition *am mèr* / *al mèr* n'est pas seule en cause. On remarquera l'emploi intentionnel de l'article féminin français « la » qui pourrait s'expliquer par l'homonymie des mots « mer » et « mare » qui sont traduits par *mèr* en picard du Vimeu :

(23) Les données toponymiques du point 66 (Mons-Boubert) avaient déjà fait surgir le phénomène. Cf. article cité note 1, supra, à la page 444, lignes 15 et suivantes.

ex. « (Je vais) à la mare » est rendu par (je vais) *a chom mèt* aux points 85, 89, 100, 120, 138.

Il est vrai qu'existe aussi la distinction opérée par *al* et *a chom*. Cependant l'équivoque subsiste aux points 80 et 83 où nous avons précisé la traduction : *a chom mèt*.

Il est inutile de préciser, à cet égard, qu'au point 80 *alé al mèt* signifie « aller sur la mer en bateau », alors que *alé a chom mèt* veut dire très exactement : « aller sur le bord de la mer, sur la grève ».

Le picard, comme on le voit, a de curieuses subtilités que seules les gens d'une même localité sont en mesure de saisir.

Tableau 3 - (nous allons) À LA CHASSE

ak kache 65, 66, 84, 87, 122.

al kache 54, 65, 66, 80, 81, 82, 83, 85, 86, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

Commentaire : Concentration de l'assimilation dans quatre localités peu éloignées du point 84.

Tableau 4 - (je vais) À L'ÉGLISE

al l'églize 82, 103.

a ch'l'églize 54, 65, 66, 81, 85, 86, 89, 104, 105, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 138, 140.

a ch'l'églieche 83.

a ch'l'église 87.

a ch't'églize 100, 102, 114, 117, 136, 139, 149, 150.

Commentaire : La forme *a ch't'églize* est influencée par l'article défini normand (24).

Le recours à l'article masculin *èch*, devant les noms féminins commençant par voyelle, est un usage possible en picard tout comme celui de l'article féminin devant les noms masculins commençant par voyelle (25).

Le cas de *al l'églize* peut faire admettre une assimilation régressive (à partir de *a ch'*), mais ce peut être tout bonnement l'article normal *al*.

(24) Cf. article cité note 1, supra, pp. 441-442.

(25) Cf., à ce sujet, ma thèse citée en note 22, supra (cf. page 7).

Tableau 5 - (je reste) À LA MAISON

a chom mézon 65, 66, 85, 103, 118, 136, 149.

a chom mwézon 102, 122.

am mwézon 122.

a chol mézon 83.

al mwézon 104, 120, 121.

al mézon 54, 80, 81, 82, 89, 114, 115, 119, 138, 139, 140, 150.

a no mézon 100, 117.

Commentaire : L'assimilation régressive, à partir de *al* est totalement absente ici puisqu'aux points intéressants : 65, 66, 86, 87 (et 84), des tableaux précédents, le parler a recours au démonstratif-article ; une seule exception : au point 122, où elle se produit.

Remarques subsidiaires : Au point 80, quand on désire plus de précision, on a recours au démonstratif-article : ex. *èl krwézé d'chom mézon* (la fenêtre de la maison).

Au point 89, *a chom mézon* implique une direction, tandis que *al mézon* évoque un état ⁽²⁶⁾.

Tableau 6 - À LA NOUVELLE ANNÉE

ann nouvèle éné 65, 84, 86.

a chon nouvèle éné 65, 149.

al novèle éné 87.

al nouvèle éné 66, 80, 81, 82, 83, 85, 100, 102, 103, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 150.

al nouvèle éné(a) 54, 104.

al nouvèle éna 89, 105.

Commentaire : L'assimilation ne se produit que dans trois localités.

Tableau 7 - METTRE À LA PORTE

foute ap porte 87, 122.

mète ap porte 65, 66, 84, 86, 103.

foute al porte 81, 85, 102, 104, 114, 117, 118, 119, 136.

(26) Il y a là quelque chose d'analogue à ce qui se passe en allemand quand on use de l'accusatif pour marquer un changement de lieu et un datif pour marquer un repos ou un mouvement à l'intérieur d'un même lieu.

mète al porte 54, 80, 82, 83, 89, 100, 105, 115, 120, 121, 138, 139, 140, 149, 150.

Commentaire : Assimilation dans sept localités.

Tableau 8 - BATTRE À LA BATTEUSE

bate ab bateuze 65, 82, 86, 87.

bate ab batri 66, 84.

bate a chob batri 66.

bate am machine 122.

bate al bateuze 54, 83, 85, 103, 115, 119, 121, 138, 139, 140, 150.

bate al batri 89, 102, 105, 136, 149.

bate al machine 80, 81, 100, 104, 105, 114, 117, 118, 120.

Commentaire : Les tendances révélées par les tableaux précédents sont confirmées ici.

Tableau 9 - (être) À LA QUEUE

a chot tcheu 66, 81, 100, 103, 104, 118, 120, 150.

a chok tcheu 65, 84, 87.

a cho tcheu 86, 138.

a chol tcheu 83, 122.

al tcheu 54, 80, 82, 85, 89, 102, 105, 114, 115, 117, 119, 121, 136, 139, 140, 149.

Commentaire : Aucune assimilation avec *al* puisque le recours à *chol* est généralisé. Pour la forme *a chok tcheu*, se reporter au tableau 9 du groupe I.

Tableau 10 - (aller) À LA FÊTE

af fête 65, 66, 84, 86.

al fête 54, 80, 81, 82, 83, 85, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

Commentaire : Confirmation, pour la labiodentale *f*, des observations faites aux tableaux 1, 2, 3 de ce même groupe.

CONCLUSION CONCERNANT LES TABLEAUX DU GROUPE III

Ce qu'il convient de retenir c'est la concentration de l'assimilation régressive aux points 65, 66, 86, 87, voisins du point 84.

Tendances sporadiques aux points 103 et 82 avec les labiales *p* et *b*.

Le GROUPE IV comporte des tableaux qui font entrer dans des phrases caractéristiques l'ARTICLE DÉFINI FÉMININ (ou MASCULIN) : *èl*.

On sait, en effet, que la forme *èl* peut s'appliquer aux deux genres ⁽²⁷⁾.

Tableau 1 - ÊTRE LE PREMIER

ète èp preumyeu 66, 84.

ète èl preumyeu 65, 86.

ète èch preumyeu 81, 82, 83, 85, 87, 100, 102, 103, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122.

ète èch preumyé 54, 89, 104, 105, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

ète èl preumyé 80, 114.

Commentaire : Deux localités seulement attestent l'assimilation régressive avec *èp*.

Tableau 2 - C'EST MOI LE PREMIER

ch'é mi p 'preumyeu 65, 66, 84.

ch'é mi ch'preumyeu 65, 81, 82, 83, 85, 87, 100, 102, 103, 117, 118, 119, 120, 121.

ch'é mi l'preumyeu 86, 115.

ch'é mi ch'preumyé 54, 80, 89, 104, 114, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

Commentaire : Tableau très proche du précédent, mais qui dénote la présence du phénomène phonétique dans trois lieux.

L'hésitation au point 65 est intéressante à observer.

Tableau 3 - LE BON DIEU (t'a fait une belle grâce)

èb bon dyu 84.

ch'bon dyu 65, 66, 83, 86, 102, 104, 114, 115, 121, 122, 136, 138, 140, 149.

(è)l bon dyu 54, 80, 81, 82, 87, 89, 100, 103, 104, 117, 118, 119, 120, 139, 150.

Commentaire : La présence de *èb* (pour *èl*), constatée à Nibas (Ab 84), n'est nulle part attestée dans ce tableau ⁽²⁸⁾.

(27) C'est le cas à Saint-Pol, par exemple, cf. Edmont, « Lexique saint-polois », page 5.

Lire accessoirement ce qu'écrit à ce sujet Flutre : « Le parler picard de Mesnil-Martinsart » (Genève, 1955), page 39.

(28) Cf. Vasseur, Dictionnaire (ouvrage déjà cité), à la page 354, article GRACE.

Tableau 4 - IL VA VOIR LA FILLE (de Pierre)

- i va vir èf fiye* 65.
i va vir chof fiye 84.
i kortize chof fiye 66.
i kour apreù l'fiye 118.
i kourtize èl fiye 89, 119.
i kortize èl fiye 80, 85, 87, 103, 139, 150.
i va vir èl fiye 54, 82, 83, 100, 104, 105, 115, 117, 120, 121, 138, 140, 149.
i veu avèk èl fiye 81.
i frékante èl fiye 102, 136.

Commentaire : Le point important à retenir du tableau est l'attestation de *èf fiye* à 65.

Indiquons, en passant, qu'au point 120 : *i va vir èl fiye èd pyère* s'oppose à *i s'otchupe èd chof fiye* (sans complément).

Tableau 5 - IL ENGUEULE TOUT LE MONDE

- il indjeule tou m monne* 84.
i dispute tou l monne 54.
il indjeule tou l monne 65, 66, 80, 81, 82, 83, 85, 86, 87, 100, 102, 104, 117, 119, 120, 121, 136, 138, 139, 140, 149, 150.
il indjeule tou l monde 89, 103, 115, 118.

Commentaire : On remarque que l'assimilation ne se produit qu'au point 84. En effet, la forme *tou m monne*, relevée par Vasseur dans son Dictionnaire (page 393 - article *indjeuleu*) n'est attestée nulle part ailleurs.

Tableau 6 - FAIRE PASSER LE GOÛT DU PAIN

- fwère pasé g gou du pin* 84.
fwère pasé ch'gou d'pin 140.
fwère paseu l'gou dèch pin 120.
fwère pasé ch'gou du pin 65, 80, 105.
fwère paseu l'gou du pin 66.
fwère pasé ch'gou dèch pin 114, 149.
fwère pasé l'gou dèch pin 89.
fwère pasé l'gou du pin 54, 136, 150.
fwère paseu ch'gou du pin 81, 122.
fwère paseu l'gou du pin 85, 100, 102, 103, 104, 115, 119.
fère paseu l'gou du pin 82.
fwère paseu l'gou d'pin 117.

Commentaire : Comme pour la phrase du tableau précédent, l'exemple de Vasseur n'est nulle part attesté.

Tableau 7 - SUR LE CÔTÉ

ètsu k koté 84.
sur èch koté 149.
èdsu ch'koté 122, 138.
ètsu l'koté 65, 66, 83, 85, 86, 104, 118, 121.
su l'koté 80, 102, 103, 115, 119, 120, 136, 139, 140, 150.
ètsu ch'koté 82, 100.
èdsu ch'koté(a) 54.
su ch'koté 80, 81, 114, 117.
su l'koté(a) 87.
su l'kota 89, 105.

Commentaire : L'exemple de Vasseur (Dictionnaire, page 66, article *baveu*) : *tin po i bave etsu k koté* reste unique.

Tableau 8 - LE DERRIÈRE DE LA MAISON

èd déryère èd . . . 66, 84.
èch déryère èd . . . 65, 100, 102, 103, 118, 136, 140, 149.
èch déryère èd chom mwézon 121.
èch déryère èd chol mézon 83.
èch déryère èd no mézon 85, 115, 117.
èl déryère èd cho mézon 82.
èl déryère èd chom mézon 80, 89, 103, 114, 138.
èl déryère èd no mwézon 87, 119.

Commentaire : Deux localités seulement attestent la présence de l'assimilation régressive.

CONCLUSION CONCERNANT LES TABLEAUX DU GROUPE IV

L'assimilation régressive de l'article *èl* constitue une exception dans la zone considérée. En dehors de Nibas (84), seuls les points 65 et 66 peuvent l'attester.

Le GROUPE V va permettre d'étudier le cas du pronom personnel féminin *al* (elle) jouant le rôle de sujet.

Tableau 1 - ELLE VA COUVER

av va kouvé 87.

av va kouveu 65, 66, 82, 84, 86.
a s'in vo kouveu 122.
a s'in veu kouvé 149.
al va kouveu 81, 83, 85, 100, 103, 115, 117, 118, 119, 120.
al va kouvé 54, 104, 114, 138, 139, 140, 150.
al vo (a) kouvé 80.
al vo kouvé 89, 105, 136.
al vo kouveu 102, 121.

Commentaire : Six localités nous révèlent l'assimilation régressive avec la labiodentale *v*.

Tableau 2 - ELLE SAIT FAIRE SON NID

as sé fwère sin ni 65, 66, 84, 86, 87.
a sé fwère sin ni 82, 122, 149.
al sa fwère sin ni 89.
al sé fwère sin ni 54, 80, 81, 83, 85, 100, 102, 103, 104, 105, 114, 115, 117, 118, 119, 121, 136, 138, 139, 140, 150.
al sé fère sin ni 120.

Commentaire : Situation très proche, pour la sifflante *s*, de celle donnée par le tableau précédent. Remarquons l'amorce de l'assimilation aux points 82, 122 et 149.

Tableau 3 - ELLE Y EST ALLÉE

ay yé parti 86.
ay ya té 65, 84.
a ya été 66, 82, 85, 102, 103, 114, 115, 118, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 150.
a ya éta 105.
a ya té 83, 87, 104.
a yo éta 89.
a yeu été 149.
al ya été 80, 81, 100, 117, 119, 120.
al ya été(a) 54.

Commentaire : Il est incontestable (et finalement assez peu surprenant) que la présence du *yod* entraîne l'effacement du *l*.

On remarquera que seules trois localités attestent vraiment l'assimilation régressive.

CONCLUSION CONCERNANT LE GROUPE V

La répartition des formes intéressantes attire l'attention sur les points 65, 66, 86 et, bien entendu, 84.

Le GROUPE VI se rapporte au comportement du pronom personnel complément *èl* qui peut se traduire par « le » ou « la ».

Tableau 1 - S'IL LE FAUT

sif feu 86, 87.

si feu 105.

s'il fodrwo 119.

s'il lé feu 66, 102, 103, 118.

s'il feu 54, 65, 85, 89, 104, 117, 120, 121, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

s'il lé fo 80, 100.

s'il fo 81, 82, 83, 114.

si lé fo 115.

Ajoutons que « s'il le peut » se traduit *sip peu* à Ab 86.

Commentaire : L'assimilation est totale aux points 86 et 87. La forme *si feu* présente une assimilation partielle.

Tableau 2 - JE LE CROIRAI

j'euk kreuré 122.

j'èk kreuré 65.

j'ok kreuré 103.

j'ok krwéré 85.

j'eul krwéra 89.

j'èl krwo 82.

j'eul kreuré 66, 105, 120.

j'èl kreuré 117, 138, 149.

j'èl krwéré 54, 81, 100, 102, 104, 115, 118, 119, 136, 139, 150.

j'eul krwérwé 80.

j'eul krwéré 83, 114, 140.

j'eul krwérwo 86.

j'ol kreuré 87.

j'ol krwérweu 121.

Commentaire : Assimilation présente dans quatre localités.

Tableau 3 - JE LE DIRAI

j'èd diré 65.

j'od diré 122.

j'eul diré 66, 80, 83, 114, 140.

j'èl diré 54, 81, 82, 85, 100, 102, 103, 104, 115, 117, 118, 119, 136, 138, 139, 149, 150.

j'eul dirwo 86.

j'eul diré(a) 89 105.
j'ol diré 120, 121.

Commentaire : Assimilation dans deux localités.

Tableau 4 - DEPUIS QU'IL VA LA VOIR

èdpi k'i va v vir 65, 66.
èdpi k'i vo v vir 86.
ètpi k'i va v vir 84.
èdpu tan k'i vo l vir 105.
(è)dpi k'i va l'vir 54, 80, 81, 82, 85, 87, 100, 115, 117, 118, 120, 138, 139.
èdpwi k'i va l'vir 83, 102, 114, 119, 136, 150.
èdpwi k'i vo l'vir 89, 121.
ètpi k'i va l'vir 103.
èdpu k'i va l'vir 104, 140, 149.

Commentaire : Assimilation dans quatre localités.

Tableau 5 - J'AI ESSAYÉ DE LE DÉBAUCHER

j'é éséyé dod débeucheu 84.
j'é éséyé dèd débocheu 65.
j'é éséyé d'débocheu 66.
j'é éséyé dèl débeuché 140.
j'é éséyé dol débocheu 121.
j'é éséyé dèl débeucheu 120.
j'é éséyé dèl débocheu 65, 81, 82, 83, 85, 86, 87 (note), 100, 102, 103, 115,
 117, 118, 119, 122.
j'é éséyé dèl déboché 54, 80, 136, 138, 139, 149, 150.
j'é éséya dèl déboché 89, 105, 114.
j'é éséya dèl débocha 104.

Note : Au féminin, au point 87 : ... *dod débocheu*.

Commentaire : Assimilation dans trois localités. Remarquons le cas du féminin, à 87, où l'assimilation se produit.

Tableau 6 - IL LE PORTE SUR SA MINE

ip porte su sin vizage 122.
ip porte ètsu s'minne 65, 84, 86, 87.
il lé porte ètsu s'minne 66.
il lé porte é su s'mène 80.
il lé porte èdsu s'minne 85, 118.
il lé porte su s'minne 102.

- il porte sus minne* 81, 82, 117, 120, 140.
il porte su s'mine 89.
il porte èdsur èse minne 105.
il porte èdsu s'n'èr 54, 100, 115.
il porte èdsu s'minne 83, 104, 119, 136, 138, 139, 149, 150.
il porte ètsu s'minne 103.
il porte èdsu s'mine 114.
il porte èdsur èse minne 121.

Commentaire : Assimilation dans cinq localités.

CONCLUSION CONCERNANT LE GROUPE VI

La localité qui révèle la plus forte assimilation (avec le point 84) est incontestablement le point 65.

Le GROUPE VII, comme nous allons le voir, concerne la préposition *èd* (de) devant un mot (la plupart du temps un nom) commençant par une consonne.

Flutre⁽²⁹⁾ signale globalement le phénomène de la manière suivante : « Dans le Vimeu, ce *d* devant une autre consonne s'assimile à elle plus ou moins complètement : *krwo n misyon* (croix de mission) ; *n li fwé pwé n mo* (ne lui fais pas de mal) ; *in bou t tan* (un bout de temps) ; *bouteu t fu* (metteur de feu, incendiaire). »

Tableau 1 - UNE CERVELLE DE MOUTON

- inne chèrvèle inn mouton* 84.
inne chèrvèle èd bèrbi 65, 66, 80, 81, 82, 85, 86, 100, 102, 114, 118, 120, 121, 122, 136, 149, 150.
inne chèrvèle èd mouton 83, 87, 115, 138, 139.
inne sèrvèle èd mouton 54, 103, 117, 119.
inne sèrvèle èd bèrbi 89, 105, 140.

Commentaire : Le maintien de *èd* partout s'oppose à ce qui se passe au point 84 où nous avons : *inn*. Cependant l'assimilation ici n'est que partielle puisqu'elle entraîne la présence non pas de *m* mais de *n* (l'autre nasale proche de *m*). Se reporter au tableau 2 - infra.

(29) « Du moyen picard au picard moderne » (Amiens SLP XV et CEP III, 1977), cf. page 121, paragraphe 142, 7°.

Tableau 2 - UN MORCEAU DE MUSIQUE

in morsyeu n muzik 65, 84, 86, 87, 121.

in morsyeu d muzik 54, 66, 82, 83, 85, 87, 89, 102, 103, 104, 105, 117, 118, 119, 120, 122, 136, 138, 139, 140, 149, 150.

in morsyo d muzik 80, 81, 100, 115.

Commentaire : Cette fois le phénomène constaté au point 84 se présente en quatre lieux — avec *n* (et non *m*) devant un nom commençant par *m*.

Tableau 3 - UN NID DE MULOT

in ni n mulo 65, 84, 86.

in ni d mulo 54, 65, 66, 80, 81, 82, 83, 85, 87, 89, 100, 102, 103, 104, 105, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 136, 139, 140, 149, 150.

Commentaire : Deux localités présentent le même phénomène qu'au point 84.

Tableau 4 - TU AS TROP FÊTÉ

t'a t tro fêté 65, 83, 86, 87, 103, 114, 115, 118, 119, 120, 122, 138, 139, 140, 149, 150.

t'a t tro fété(a) 66.

t'a t tro féta 89, 105.

t'a d tro fêté 80, 81, 82, 85, 100, 102, 104, 117, 136.

t'a d tro fété(a) 54.

Commentaire : *èd* devient *èt* (ou plus exactement *d* devient *t* à cause de la chute de *è* devant *a*) dans plus de la moitié des localités explorées. Ceci est sans doute dû à la présence du *t* devant la forme verbale *a* (assimilation progressive - phénomène de phonétique syntactique).

Tableau 5 - JE N'AI PAS DE PLACE ACCOUTUMÉE

j'é mi t plache adité 84.

j'é mi d plache akoutumé 103.

j n'é mi d plache adité 87.

j n' a pwé d plache akoutuma 89.

j n'é pwin d'plache atitré 85.

j n'é pwin d plache . . . 65.

j n'é po d plache atitré 102, 139, 140, 150.

j n'é po d plache adité 54, 66, 80, 86, 102, 114, 115, 117, 118, 119, 121, 122, 136, 138.

j n'é po d plache atitré 81.
j n'é po d plache d'abitude 82.
j n'é pwin d bwène plache 83.

Commentaire : La phrase du point 84, relevée dans le tableau, où le *d* est supplanté par le *t*, n'est relevée nulle part ailleurs.

Tableau 6 - NOTRE PIGNON DE GRANGE

no pinyon d granje - partout, même à Ab 84.

Tableau 7 - UNE PIÈCE DE TERRE

eune pyèche èt tère 84.
inne pyèche èt tère 149.
inne pyèche èd tère - partout ailleurs.

CONCLUSION CONCERNANT L'ASSIMILATION DE LA NASALE *M* ET DE LA DENTALE *D*

Les faits n'offrent rien de révélateur, sauf dans quatre ou cinq localités proches du point 84.

Nous examinons, dans le GROUPE VIII, les cas où l'assimilation régressive se produit en dehors des possibilités offertes dans les sept groupes précédents.

Tableau I - C'EST UNE RUDE MISÈRE

ch'é t eune rune mizère 84.
ch'é t inne rudm mizère 65.
ch'é t inne rune mizère 66, 87, 89, 122.
ch'é t inne rude mizère 54, 80, 81, 83, 85, 86, 100, 102, 103, 104, 105, 114,
115, 117, 118, 119, 120, 121, 136, 138, 139, 140, 150.
ch'é t in rud mizère 82.

Commentaire : La phrase du point 65 est intéressante à cause du développement du *m* avec maintien du *d* ; celle des points 66, etc. (en même temps que celle du point 84) révèle l'assimilation qui s'opère avec *n* : voir, à ce sujet, les tableaux 2 et 3 du groupe VI.

Tableau 2 - RUDEMENT

runemin 66, 81, 84, 86, 87, 89, 104, 120, 121, 122, 136, 140.
rumemin 103.
rudémin 119.

rudmin 54, 65, 80, 83, 85, 100, 102, 105, 114, 115, 117, 118, 138, 139, 149, 150.

Commentaire : Le cas de ce mot unique confirme admirablement les observations faites à partir du tableau précédent. Notons l'assimilation totale au point 103.

CONCLUSION CONCERNANT L'ASSIMILATION RÉGRESSIVE TELLE QU'ELLE SE PRÉSENTE DANS L'ENSEMBLE DES HUIT GROUPES

Nous pouvons dégager de façon très nette les observations suivantes :

1) L'assimilation régressive est très importante avec le démonstratif-article féminin et l'article féminin contracté. Elle est beaucoup moins importante avec les autres catégories de mots examinées.

2) Le phénomène se concentre avec son maximum d'intensité à Nibas et dans quelques villages voisins : 65, 66, 86, 87, 122.

3) On est en droit de se demander si le phénomène ne tend pas à disparaître des villages mêmes où il fut constaté il y a une vingtaine d'années. L'enquête à Nibas dont il sera question plus loin permettra peut-être de jeter quelque lueur sur ce point.

Lors de ma précédente étude sur le démonstratif-article⁽³⁰⁾, j'avais observé que l'ASSIMILATION RÉGRESSIVE était présente au moins jusqu'aux limites du département du Pas-de-Calais.

Les enquêtes menées dans le Pays de Montreuil et la région de Berck vont nous amener à constater que cette assimilation existe au-delà de ces limites.

La difficulté de l'investigation provient du fait qu'aucune zone définie ne peut être repérée en Ponthieu comme cela est le cas en Vimeu.

En effet, si nous prenons le cas de quelques villages du Pays de Montreuil⁽³¹⁾, nous relevons une certaine incohérence comme celle observée dans la partie du Ponthieu qui se trouve dans le département de la Somme.

(30) Cf. note 1 supra.

(31) Grâce aux enquêtes que j'ai faites dans ce tronçon mal connu du domaine picard.

A Wailly-Beaucamp (Mt 98), dont le parler a fait l'objet d'une exploration systématique (32), *chol* est souvent réduit à *cho*. Voici quelques exemples pris au hasard :

cho bête leu al eu a rfère —

arténir chol vwéture —

swényé cho mwézon —

A Tortefontaine (Mt 133), nous avons, par exemple :

cho(l) pal (la paille) ; à Mouriez (Mt 134), où *chol* devient *chèl*, l'assimilation est absente : ex. *chèl grèse* - *chèl mézon* - *chèl porte*.

De même à Beussent (Mt 16) où *chal* (var. de *chol*) subsiste : ex. *chol baye* (la crémaillère).

Par contre, à Gouy-Saint-André (Mt 123), localité voisine de Mouriez, nous avons l'assimilation régressive avec la plupart des consonnes : *chof finme* - *cho kave* - *chom mère* - *chop porte* - *chol rékolte* - *chos sèl* - *chot tabe*.

Les sondages faits dans cette région ne donnent rien d'intéressant pour les autres catégories de mots susceptibles d'entraîner l'assimilation régressive.

Mais ce qui est pour nous une révélation c'est l'œuvre d'un auteur picardisant, Edouard Grandel, né à Berck en 1896 et décédé en Gironde en 1978. En effet, contrairement à toute attente, le parler berckois atteste l'assimilation régressive, comme en certains lieux du Vimeu, avec la plupart des catégories de mots.

Voici les résultats du dépouillement de l'œuvre de l'auteur berckois (33) :

I - Avec le démonstratif-article *chèl* (é fermé, et non ouvert comme c'est habituellement le cas)

chèb bête (l'animal)

chèch chimintyère (le cimetière)

chèd danse (la danse)

chèf finme (la femme)

(32) René Debrie et Paul Louvet, « Lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp » (Amiens, Eklitra XXXVI, 1977).

(33) Cette œuvre comporte une dizaine de poèmes et un « Lexique du patois berckois » (Amiens, CEP, XIII, 1980, 129 p.).

chég gouvernaye (le gouvernail)
chék kornaye (le corbeau)
chél linnye (la laine)
chém mézon (la maison)
chén nùvi chi (cette nuit)
chép porte (la porte)
chét trète (le buffet)
chév vinte (la vente)

Note : L'absence d'assimilation devant certaines consonnes ici ne signifie nullement que le phénomène n'existe pas : cela veut dire simplement que nous n'avons pu relever d'exemples chez Grandel (la remarque vaut pour les tableaux suivants).

II - L'article défini contracté : *dél*

déb breume (de la brume)
déch chire (de la cire)
déd danse (de la danse)
déf fyèfe (de la fièvre)
dék konfiture (de la confiture)
dém mèse (de la messe)
dép pleufe (de la pluie)
dés soupe (de la soupe)
dét tarte (de la tarte)
déy yeu (de l'eau)
déz zyèpe (du savon mou)

III - L'article défini contracté : *al*

ab boudiné (au repas du cochon)
ad douchète (en douce)
af fwére (à la foire)
ak kache (à la chasse)
am mér (à la mer)
ap pitchète du jour (à la pointe du jour)
du pichon a s seuse (du poisson en sauce)
ay yeu (à l'eau).

IV - L'article défini féminin (ou masculin) : *él*

ké b bon dyu li pardone ! (que le bon Dieu lui pardonne !)
pour éde dukase (pour la fête)

j'é f fésè (j'ai une courbature dans le dos)
din k kwin (dans le coin)
tou m monne (tout le monde)
j'é p pitchète (j'ai l'onglée)
din r roulète (dans la ruelle)
j'é s souglou (j'ai le hoquet)
tou t tan (tout le temps)
su v vinte (sur le ventre)

V - Le pronom personnel féminin *al* (sujet)

ab balwé (elle branlait)
ad détrinche sé kaveu (elle dénatte ses cheveux)
af frote (elle frotte)
aj jurwé (elle jurait)
ak kminche (elle commence)
at tapwé (elle battait)
av va bachtchulé (elle va basculer)
aw warde (elle garde)

VI - Le pronom personnel complément : *él*

j'peu vou d dire (je peux vous le dire)
pour éf fwére tchère (pour le faire tomber)
i k kawatwé (il le cajolait)
ése pyeu al é si tère k'éje n'oze pwin t touché (sa peau est si tendre que
 je n'ose pas la toucher)
pour éne pwin r rinviyé (pour ne pas le réveiller)
j'év veu tou t intyé (je le veux tout entier)
j'espère k'o w wéron (j'espère que nous le verrons).

VII - La préposition : *éd*

deu fwé t tro (deux fois trop)

VIII - Cas spéciaux

chéch chi (celle-ci)
déd twèle (de la toile)
o vivanne yin pou l l'eute (nous vivions l'un pour l'autre)
pouv vife (pour vivre)
pé l lé ganme (par les jambes)
ép pu arajé (le plus enragé)
ése su tou fré (je suis tout mouillé)

Remarques à propos de la rubrique VIII :

La présence de la dentale *d* devant *twèle* est assez inattendue ; le fait est moins surprenant si l'on considère que, contrairement à ce que nous avons constaté en Vimeu, le *d* se maintient généralement dans *éd* à Berck.

L'assimilation qui se produit avec la préposition *pour* trouve son explication dans l'élimination fréquente du *r* à la finale du mot.

La présence du *l*, au lieu de *r*, dans *pé l lé ganme* est sans doute à mettre au compte de l'alternance courante des liquides en phonétique picarde.

VIII bis - Les pronoms possessifs

ém myin (le mien) - *és syin* (le sien) - *ét tyin* (le tien)
év vote (le vôtre) - *én note* (le nôtre)

Il est évident que le parler de Berck, au début du présent siècle, présente l'assimilation régressive avec la même intensité que dans les quelques communes du Vimeu où nous l'avons relevée.

La question qui se pose maintenant est celle de savoir si ce phénomène de phonétique syntactique subsiste dans le parler actuel.

Pour tenter de répondre, nous disposons de l'œuvre d'un jeune auteur contemporain, Pierre-André Ivart, dit ch'Vavar, né à Berck en 1951. Voici les résultats des dépouillements⁽³⁴⁾ :

cho ' byèl kréature (la belle créature)
cho' djér (la guerre)
cho 'glaf (la chasse)
cho 'jonn fil (la jeune fille)
cho ' kwéchur (la blessure)
cho 'leun (la lune)
cho'mémwèr (la mémoire)
cho' nui (la nuit)
cho'plache (la place)
cho 'Sonm' (la Somme)
cho 'tèr (la terre)

(34) Poèmes parus dans *Eklitra* 8, 1974 (pp. 23-26) et dans « Des textes picards pour aujourd'hui ? » Introduction et choix par Marcel Hanart (Nordstextes, Ottignies, Belgique, 1976).

cho' yeuw (l'eau)
do' vyanne (de la viande)

Pierre Ivart atteste que l'assimilation régressive existe et qu'elle est notée par l'apostrophe après l'article qui remplace la consonne initiale du mot qui suit (nom ou adjectif).

Nous remarquerons que cet auteur a abandonné *chél* (usité à Berck) au profit de *cho(l)* d'un usage plus répandu dans la région⁽³⁵⁾.

Si nous comparons avec les textes d'un autre auteur dont le pseudonyme est Flip-Donald Tchédégva, né à Buire-le-Sec (Mt 108) en 1955 (village où cette assimilation n'est pas constatée à partir des documents que nous possédons) nous pouvons saisir la différence⁽³⁶⁾ :

cho byèt (la bête)
cho dukas (la fête patronale)
cho florijon (la floraison)
cho gof (le trou)
cho kaleur (la chaleur)
cho len (la lune)
cho mujik (la musique)
cho port (la porte)
cho ru (la rue)
cho sochyété (la société)
cho tap (la table)
cho vak (la vache)

Cependant, il est indispensable, avec l'exemple d'Ivart, de tenir compte d'un certain nombre de réserves dont la plus importante nous est fournie par un commentaire de Marcel Hanart⁽³⁷⁾, en page 137 et

(35) Pierre Ivart tient à préciser qu'à Berck « *ché* est suivi du redoublement de la consonne initiale du mot qui vient après l'article et donne graphiquement : *ché v 'vake* (les vaches) ».

(36) Dépouillements dans les mêmes éditions que celles citées à la note 34 supra.

(37) Il n'est pas inutile de préciser, en passant, que le phénomène phonétique est totalement inconnu à Boulogne-sur-Mer. Voici quelques exemples pris dans les œuvres érudites du Chanoine Haigneré (Glossaire et Grammaire) : *chele barbe, chele fenme, chele glingne, chele haie, chele jument, chele maison, chele porte, chele servante, chele viande* . . .

A Neufchâtel-Hardelot (Bo 99) aucune trace d'assimilation. Une enquête récente, auprès d'un excellent témoin né en 1886, permet d'affirmer que le démonstratif-article *chèl* subsiste devant tous les noms : ex. *chèl baye, chèl dukase, chèl vake* . . .

en avant-propos aux textes d'Ivart : « textes qui ne recourent pas simplement à du pur berckois, mais qui, en gros, se servent de lui comme base . . . »

Ceci nous a incité à procéder à une enquête directe à Berck même. Celle-ci a été réalisée le 21 juillet 1977, auprès de Pierre-Joseph Hagnéré, né en 1908 à Berck même, avec le questionnaire déjà utilisé en Vimeu.

I) *chèf fète - chèg glène - chèj jénise - chèk kaleur - chèl leune - chèm mouke - chèn nüvi - chès soupe - chèt tabe - chèv vyande.*

II) *dèb bwène soupe - dèf frinne - dèg grèse - dèk krinme - dèl linne - ché z abe èd chèp plache - ché pavé d chèr ru - dès salade - dèt tère - èk kapyeu d chèv vyèye finme - dèy yeu - dèf fiye d'eujène.*

III) *am mèse - am mèr - ak kache - a chèm mézon - mète ap porte - bate ab bateuze - at tcheu.*

IV) *ète èp preumyé - tin pou i bave su k koté - èd déryère èd chèn mézon.*

V) *av va kouvé - as sé fwère sin ni - a ya été.*

VI) *sif feu - j'èk krwérwé - j'èd diré - èdpi k iv va v vir - j'é éséyé dèd déboché - ip porte su s mine.*

VII) *inne sèrvèle èd mouton - in morsyeu d muzik - in ni d mulou - j n'é pwin d plache kouji - no pinyon d granje - inne pyèche èd tère.*

VIII) *ch'é t inne rude mizère - rudmin.*

Aux vues de ces résultats, plusieurs remarques s'imposent. Le démonstratif-article, à Berck, est bien *chèl* (et non *chol*). L'assimilation est comparable en tous points à celle constatée au point 84 (Nibas) en Vimeu, sauf avec *èd* parce que *d* se maintient à Berck, alors qu'il passe à *n* ou à *t* à Nibas.

Il nous faut revenir maintenant à Nibas précisément pour savoir si le parler actuel apporte les mêmes faits que celui qu'a étudié Gaston Vasseur il y a quelque trente ans.

Lors d'une enquête récente, en mars 1977, auprès de Pierre Touron, né dans le village en 1908 et de sa femme originaire aussi du village et à peu près du même âge, j'ai pu me rendre compte, en usant du questionnaire élaboré pour la présente étude, que le parler avait évolué et que l'assimilation régressive ne joue plus aujourd'hui le même rôle qu'il y a une cinquantaine d'années.

Voici les résultats obtenus :

Pour les rubriques I et II, comportant chacune 17 questions, il n'y a pratiquement aucun changement. En d'autres termes, l'assimilation régressive subsiste avec le démonstratif-article *chol* et avec l'article défini féminin contracté *dol*. Par contre, dans la rubrique III, avec l'article défini féminin contracté *al* les faits sont différents. L'assimilation n'est plus présente qu'avec les questions 3, 7, 8, 9 et 10, ce qui donne :

ak kache - mète ap porte - bate am machine - a chot tcheu - af fète.

L'assimilation ne se produit plus avec les mots des questions 1, 2, 4, 5 et 6.

Pour la rubrique IV, article défini féminin (ou masculin) *èl*, c'est beaucoup plus net. L'assimilation ne subsiste qu'avec la question 8 : *èd déryère*. Partout ailleurs elle a disparu.

Avec le pronom personnel féminin *al* de la rubrique V, l'assimilation n'est plus présente qu'à la question 3 : *ay ya été* ; elle est partiellement présente avec la question 2 : *a sé fwère sin ni* ; elle a complètement disparu avec la question I : *al va kouveu*.

Avec le pronom personnel complément *èl* (rubrique VI), seule la question 2 révèle l'assimilation avec *j'euk krwéré*. Elle a disparu ailleurs. La question 6 atteste une hésitation entre *ip porte* et *il porte*.

Le cas de la préposition *èd* (rubrique VII) nous montre que l'assimilation a été totalement balayée sauf pour la question 4 où survit : *t'a t tro fété*. Partout ailleurs, le *d* a repris ses droits au détriment de *n* ou de *t* suivant les groupes de mots envisagés.

Avec les cas spéciaux (VIII), l'assimilation résiste bien :

1) *ch'é t inne rune mizère*

2) *runemin*.

Un autre témoignage, permettant de nous rendre compte de la tendance actuelle à la disparition du phénomène phonétique à Nibas, nous est fourni par l'œuvre de Robert Touron qui écrit dans les journaux du Vimeu depuis quelques années.

Chez lui, la présence de *cho*, face à un certain nombre de formes révélant encore l'assimilation, est importante à noter :

chob bantchette - cho basilique

cho chinmtière

chod drèche - cho darinne bantchette
chof feume - cho forte orage
chog gatte - cho grimpette
choc couédronnée - cho catelongne
cho laine
chom métchingne - cho metchinette
cho neige
chop porte - cho peume
chos séqueresse - cho sonnerie
chot tchielle préchouère - cho tchainne
chov vaque - cho voéture
do chance
dof ferraille
dog goutte
dop panche
do y ieu - do ieu.

Aucune assimilation régressive n'est enregistrée avec les autres catégories de mots, sauf parfois avec l'article féminin contracté *al* :

- *ramasseu ap pelle* (ramasser à la pelle)
- *ap plache* (à la place)
- *ap pointelette du jour* (à l'aube).
- *as série* (à la veillée).

Quelle conclusion apporter à cet ensemble de faits sinon que, dans l'état actuel des parlars, l'assimilation régressive, qui fut très forte naguère dans quelques localités du Vimeu, est aujourd'hui en net recul ?

Le cas de Berck ne rejoint pas celui de Nibas et nous pensons pouvoir avancer, avec toute la prudence requise, une explication à ce fait.

Il faut tout d'abord souligner le caractère spontané du phénomène, lui conférant par là même une situation précaire et provisoire. Songeons que Cayeux-sur-Mer (Ab 53), Pendé (Ab 55) et Saint-Valery-sur-Somme (Ab 40), à quelques kilomètres de Nibas, sont toujours restés totalement à l'écart du phénomène. Il en est de même des communes voisines de Berck. Ce que nous pouvons regretter aujourd'hui c'est que l'ALF de Gilliéron et Edmont n'ait pas exploré l'une des communes touchées par le phénomène à la fin du XIX^e siècle et au début de ce siècle (les écrits de Grandel pour Berck et les divers témoignages de

Vasseur pour Nibas sont des preuves irréfutables de l'existence du phénomène dans la première moitié de ce siècle). En effet, les points 279 (Lanchères) et 289 (Bois-Jean), relativement éloignés respectivement de Nibas et de Berck révèlent l'absence totale d'assimilation (même avec le démonstratif-article féminin).

Si Berck résiste mieux que Nibas, cela semble dû à sa situation géographique et au caractère particulariste bien connu de sa population.

Nibas, situé au cœur du Vimeu, s'est très vite trouvé soumis aux influences extérieures et allogènes. Berck, au contraire, ville de mate-lots très jaloux de leurs traditions, paraît mieux armé pour éviter les infiltrations des influences extérieures.

A cet égard, l'exemple littéraire d'Ivart est assez révélateur. Rappelons-nous ce qu'écrivit Marcel Hanart (cf. supra note 34). En prenant comme base « le parler berckois », Ivart n'abandonne pas complètement les particularités de ce parler, même s'il tend à se fondre avec les parlers voisins, comme celui de Buire-le-Sec ou d'autres villages du Pays de Montreuil.

Il est permis néanmoins de prévoir, à plus ou moins brève échéance, la disparition du phénomène — même à Berck — et c'est une des raisons qui a motivé la présente étude.

Celle-ci ne saurait être tout à fait complète si nous ne faisons pas état d'un phénomène à peu près analogue, que vient de nous signaler notre collègue et ami Gaston Tuillon, pour les Pyrénées⁽³⁸⁾.

L'article masculin singulier *eth* subit le même traitement que notre article féminin *chol*. La note générale des enquêteurs, accompagnant la carte 2426, stipule ceci : « La consonne finale de cet article s'accommode à l'occlusive initiale du mot suivant. Il en résulte des géminées : *ét tacûn, ép pai, ék kot, éd dit, ég gat, éb bwéu, él lapin, ap pai, entap pai, pèk kamin*, etc. ». Certes, on ne peut parler d'influence réciproque dans deux domaines aussi éloignés et aussi différents, mais l'on peut voir là une certaine tendance que l'on retrouve peut-être encore ailleurs dans les parlers romans.

René DEBRIE

(38) Se reporter à l'*Atlas linguistique de la Gascogne* par Jean Séguy et Xavier Ravier (volume VI, éd. du CNRS, 1973) : carte 2426 et suivantes.